

Fiche de Relevé de compteur d'eau

Nous vous remercions de la coopération dont vous faites preuve chaque année pour le relevé de votre compteur d'eau. Pour une meilleure organisation administrative, nous vous demandons de faire le relevé de votre compteur.

Bien sûr, si certaines personnes éprouvent des difficultés à l'effectuer, elles devront le signaler à la Mairie pour que Gary vienne faire le relevé.

Merci de vouloir inscrire sous la case – **NOUVEL INDEX** – le chiffre relevé sur votre compteur.

Il ne faut prendre en compte que les chiffres noirs qui représentent les m³ (les chiffres rouges ne représentent que les litres).

Afin de mettre à jour, le registre des abonnés au Service de l'eau,

veuillez renseigner vos coordonnées.

Nom :

Prénom :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

DATE DE RELEVÉ	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION

Ce document, une fois complété, est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à envoyer à l'adresse mail de la mairie – aulnavlariviere.eau@gmail.com pour le **vendredi 10 Mai 2024**.

Avec nos remerciements.

Remarques :

- Chaque année, un certain nombre de compteurs seront relevés afin de s'assurer que les consommations correspondent aux chiffres indiqués.
- Si cette fiche n'est pas retournée, il sera facturé une consommation équivalente à la moyenne des 3 dernières années ou à celle de l'année précédente pour ceux qui occuperaient leur habitation depuis moins de 3 ans.